



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 28 août 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndic et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Pierre Jordan et Michel Rochat
Excusé :	M. Roland Galley

Demande de soutien

de verser un soutien financier à la Fondation Théodora.

Swisscom / Demandes de fouilles

d'autoriser Axians Suisse SA, pour le compte de Swisscom, à effectuer une fouille sur le DP 312 à la Route de Servion à Mézières et DP 313 à la Route des Cullayes à Mézières.

Aménagement parking du cimetière de Mézières

de commander un bloc béton de type Kosto, couleur bordeaux, selon offre reçue.

POCAMA

de valider la demande N°1904036 déposée par la Jeunesse de Carrouge pour leur Halloween Night, en octobre prochain, dans la Grande salle de Carrouge.

CAMAC 219842 / Freymond

tenant compte de la synthèse positive de la Camac et que la mise à l'enquête n'a pas fait l'objet de remarque ou d'opposition, de délivrer le permis de construire dans le cadre de l'installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement d'un système de chauffage à mazout.

CAMAC 217608 / Manstretta - Sartori

tenant compte de la synthèse positive de la Camac et que la mise à l'enquête n'a pas fait l'objet d'opposition, mais d'une remarque de la Romande Energie, de délivrer le permis de construire dans le cadre d'une construction nouvelle, démolition du chalet existant pour la construction d'une maison familiale avec création de deux places de parc extérieures.

CAMAC 223176 / Reymond

de mettre à l'enquête publique la demande de permis de construire pour transformation de l'habitation. Ce projet prévoit une dérogation à l'art. 36 Lrou, demande application art. 82 LATC (mention de précarité), ainsi qu'une pente inversée du toit de 2%.

Parcelle N°2032

de publier dans la FAO durant 30 jours la demande d'abattage pour un arbre fruitier malade. Sans remarque ou opposition à l'issue du délai, une autorisation d'abattage sera sans autre délivrée.

Parcelle N°4638-2

d'autoriser, dès réception de la signature des voisins parcellaires, l'installation d'un garde-corps en treillis d'un mètre de hauteur (norme SIA).

Boutique Belles et Rebelles

de ne pas autoriser la pose d'un panneau publicitaire sur un poteau communal.

Fanfare du Jorat / Soirée bavaroise

de les autoriser à installer temporairement des panneaux annonçant leur soirée aux entrées du village de Mézières.

Vente de pâtisseries

d'autoriser une résidente de Mézières à vendre des pâtisseries et bricolages, au profit d'une association, le samedi 2 septembre 2023 ou le samedi 16 septembre 2023 de 10h à 14h sur le parking devant la Migros à Mézières, pour autant qu'elle ait l'accord du gérant de la Migros.

Naturalisation

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 18 août 2023, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie d'une résidente de Mézières.

Taxe d'épuration

de rembourser à un habitant de Carrouge, la taxe de raccordement aux eaux usées qu'il a payée en 2013. Son habitation n'est pas épurable.

Collège de Ferlens / Atelier

d'accuser réception de la résiliation du bail à loyer de l'atelier pour le 31 août 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Patrick Emery

La Secrétaire



Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 4 septembre 2023